

Le logement social

Sur le territoire du Grand Périgueux, 70 % des ménages sont éligibles au logement social : et vous ? Tout savoir sur les demandes de logement social.

Comment effectuer sa demande ?

Vous souhaitez obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (HLM) ?

Vous devez constituer un dossier de demande.

L'Etat a simplifié les procédures en mettant à disposition un site internet pour déposer et renouveler sa demande de logement social.

Votre mairie et/ou votre CCAS peuvent vous aider dans vos démarches.

Pour enregistrer votre demande de logement social, vous avez deux possibilités :

- › Soit vous faites vous-même votre [demande de logement social en ligne sur le site dédié](https://www.demande-logement-social.gouv.fr) (<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>)
- › Soit vous imprimez et complétez le formulaire de demande et remettez votre dossier à un guichet enregistreur tel que les bailleurs sociaux (liste ci-dessous) avec la copie des pièces d'identités des personnes qui occuperont le logement.



[Téléchargez le formulaire de demande de logement social](#)
[Téléchargez la notice explicative de demande de logement](#)

Plus d'infos

- › [Votre demande de logement social, pas à pas](https://www.youtube.com/watch?v=3v6QRC49too) (<https://www.youtube.com/watch?v=3v6QRC49too>)
- › [Qui peut bénéficier d'un logement social ?](http://www.logement.gouv.fr) (<http://www.logement.gouv.fr>)
- › [Les plafonds de revenus pour accéder au logement social](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869>)

Qui propose des logements sociaux ?

Sur le territoire du Grand Périgueux, quatre bailleurs sociaux sont susceptibles de pouvoir vous proposer un logement social :

› www.perigordhabitat.fr (https://www.perigordhabitat.fr/)

› [www.clairsienne.fr](http://www.clairsienne.com) (http://www.clairsienne.com)

› www.domofrance.fr (http://www.domofrance.fr)

› www.mesolia.fr/ (http://www.mesolia.fr/)

Vous êtes propriétaire et souhaitez confier votre logement en gestion locative sociale

L'intermédiation locative est un dispositif permettant de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social (opérateur, organisme agréé ou association).

Vous pouvez également bénéficier de déductions fiscales, pouvant atteindre jusqu'à 85% des revenus locatifs.

En savoir plus avec **SOLIBAIL** (<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/louer-solidaire-avec-solibail>)

Contact



LOGEMENT
SERVICE
Natacha BORNE

Cheffe du service Habitat

✉ [Courriel](#)

☎ [05 53 35 66 4
0](tel:0553356640)



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

[05 53 35 86 00](tel:0553358600)

› CONTACT